**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DES SEYCHELLES**

**38 ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**( 3- 14 MAI 2021 )**

Madame la Présidente,

 La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation des Seychelles et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’EPU. Elle la félicite pour avoir adopté la loi de 2020 portant modification de la loi sur les enfants de 1982 qui contient une disposition interdisant toutes formes de châtiments corporels à l’égard des enfants.

Dans un esprit constructif, ma délégation formule la recommandation suivante :

 -Finaliser l’adhésion au Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

 Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation des Seychelles dans la conduite de son examen périodique universel.

 Je vous remercie, Madame la Présidente.